

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-14-chem | Organisation de la justice \[?\] au Moyen-Age](#)
Item [Joüon Des Longrais, Le droit criminel anglais au moyen-âge: 1066-1485 | La fiscalisation de la justice criminelle en Angl.](#)

Joüon Des Longrais, Le droit criminel anglais au moyen-âge: 1066-1485 | La fiscalisation de la justice criminelle en Angl.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0345

SourceBoite_001-14-chem | Organisation de la justice [?] au Moyen-Age

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Note éditoriale - Joüon Des Longrais : #nobnf

; https://www.worldcat.org/title/droit-criminel-anglais-au-moyen-age-1066-1485/oclc/491651739&referer=brief_results

Références bibliographiques[Joüon Des Longrais, Le droit criminel anglais au moyen-âge: 1066-1485](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

D^e criminel angl.
ou M. A.

La fiscalité du po. justice criminelle en Angl.

1. Le roi peut bénéficier de se voir certains penons,
ou certains lieux. Mais il accorde cette pax
(muni ou birth) moyennant finances.

Le mis de pax est sanctionné d'1 pourde
amende (au X^e s. de 50 shillings à 5 lms) ; ensuite
la valeur de ces amende diminue considérablement.

2. La justice criminelle est imbriquée - le roi
accorde de sanctions, et surtout de rachats.
est pour la justice royale cherché à se solder (plus
of the crown). ce qui fut un point de centralisation
du pouvoir.

- Ds le p^{er} angl. saxon, la composition était
en p^{er} les rachats 1 amende.

- Puis le roi angl. saxon déclenche un bien
justice royale pour pouvoir la composer : le compte,
et un bien - tout est à l'honneur du roi.

- * - m^{er} - le roi du roi
- > m^{er} -
- m^{er} - m^{er} -
- m^{er} -
- m^{er} - m^{er} -
- m^{er} -

(Orde en justice) Po. de justice en 1086
les de justice sont notés).

- en fait le roi déclare que le revenu de
certains cours seigneuriaux lui reviennent (
un de ce pair du roi, extraction d'or, mines,
c'est de grand chemin).

3. Immunités et dispenses accordées sur ses
pour leurs terres.

Au total en 1130, le comte et ses vassaux reçoivent
 $\frac{1}{3}$ du revenu ordinaire du royaume.

(R.h. D⁵ p. 42 398.402.)
1956